Langues & usages n°10 (varia)

Envoyé le : 16/08/2025 **accepté le** : 04/01/2026 **publié le** : 19/02/2026

LE DISCOURS BUZZIQUE OU BUZZ LANGAGIER : LE BAL DES MOTS STARS

Fanidianhoua YEO

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
yeofani502@gmail.com

Résumé

Le dynamisme de la pratique langagière donne naissance à des formes discursives, au sein de la société, saisissables sous le prisme de l'analyse du discours. Le discours buzzique ou buzz langagier est l'un des aspects de ce fait de langue que nous analyserons dans cet article avec pour but d'insister sur ses manifestations à partir de la praxis verbale du contexte ivoirien.

Mots-clés : Buzz langagier ; discours ; ivoirien ; mots stars ; nouchi

Abstract

The dynamism of language practice gives rise to discursive forms within society that can be grasped through the prism of discourse analysis. Buzz discourse or linguistic buzz is one of the aspects of this language fact that we will analyze in this article with the aim of emphasizing its manifestations based on the verbal praxis of the Ivorian context.
Keys words: Language buzz; speech; Ivorian; star words; nouchi

Lorsque le journaliste Dominique Jamet (2008) écrivait dans l'avant-propos d'un de ses ouvrages : « il y a des mots qui portent celui qui les prononce et ceux qui les entendent au-dessus et au-delà d'eux-mêmes. Il y a des [mots] qui changent le cours des évènements, le destin d'un pays, l'histoire du monde, l'âme humaine » (p.11), il mettait en lumière une des facettes de l'impact du verbe sur l'homme et son milieu de vie. Selon sa logique, ce sont les mots qui « portent » les hommes. Mais l'inverse aussi est vrai. Les hommes « portent » les mots. Cela veut dire simplement que les hommes modifient, façonnent et métamorphosent le sort des mots. Ils le font si bien que les mots deviennent semblables, entre leurs mains et bouches, à une balle de rugby qui lorsqu'elle tombe ne laisse pas deviner dans quel sens ou direction le rebondissement va l'entrainer. Cela dénote de l'imprévisibilité de la prédestination des mots une fois que les hommes les profèrent.

Lorsque Oswald Ducrot (1980) élaborait le concept de Mots discours, il reprenait en substance, dans son essence, la charge sémantique du mot dans une perspective pragmatique. Il proposait alors une approche non phrastique de certains mots à l'exemple de « mais », « eh bien » mais il les considérait comme des éléments discursifs, démontrant par là même le caractère intrinsèquement argumentatif de ces derniers. En marge donc du concept de Mots discours, nous voulons postuler le concept de « Mots stars » dans une orientation, a priori, tout à fait contraire à celle de Ducrot, même si les deux notions s'inscrivent, de façon générale, dans l'optique énonciativiste. Les mots stars sont assortis de la théorie que nous nommerons le buzz langagier ou le discours buzzique. Les contraintes éditoriales étant trop restreintes pour élaborer les assises théoriques et méthodologiques d'un tel travail, nous nous contenterons seulement d'épiloguer sur l'évidence même du phénomène de mots stars, à l'échelle universelle, dans le contexte ivoirien, avant de souligner au moins deux attributs de ce phénomène sui-generis.

©Tous droits réservés

Dans la majeure partie des cas, le buzz est vue sous sa jouissance auditive, visuelle, humoristique, économique, etc. faisant de lui l'effet d'une vie d'étincelle. Mais, en tant que fait de langue, le buzz langagier décrit une réalité bien plus profonde. Il expose un nombre épars de faits linguistiques assez intéressants sur lesquels l'on peut se pencher. Ici, l'aspect qui nous intéresse est de montrer le côté « technique », c'est-à-dire le mécanisme langagier du fonctionnement du buzz. Qu'est ce qui fait qu'à un moment donné, quelques mots banals, parfois, une apostrophe, une boutade, un brin de syllabes, un morceau de phrase, un tic verbal, prennent une ampleur démesurée et filent à la vitesse incroyable de la lumière ? L'effet est plaisant ou pas selon les intérêts des récipiendaires.

A travers quelques fragments de buzzs langagiers ivoiriens, nous travaillerons à montrer non les effets du buzz mais souligner l'existence de cette pratique langagière en tant que fait de langue qui semble passé inaperçu et démontrer la force langagière, ce qui est au cœur de la force buzzique. L'étude s'insère dans une approche diachronique vu la nature même de l'objet d'étude.

I-Le discours buzzique : continuum de l'analyse du discours

Le discours buzzique que nous étudions ici relève, en amont, du phénomène vaste de l'énonciation et, en aval, de l'analyse du discours.

En effet, selon Maingueneau (2014 : pp.9-16), l'analyse du discours est vue comme une discipline apparue dès 1952 avec le linguiste américain Zellig Sabbetai Harris suite à la publication de son article « discourse analysis » dans la revue *Langages* N° 28. Dans cet article, le terme « discours » correspondait au texte et l'étude envisageait mettre en rapport les unités linguistiques avec la société. Mais, c'est à partir de 1960 que l'analyse du discours va connaître, toujours d'après Maingueneau, une véritable configuration en s'alimentant de divers courants tels que l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, l'analyse conversationnelle au point de lui conférer une dimension institutionnelle.

De façon restrictive, l'analyse du discours est perçue, dans l'entendement de Maingueneau (2012), comme « une étude » du discours parmi tant d'autres : « L'analyse du discours est seulement une des disciplines des études du discours : rhétorique, sociolinguistique, psychologie discursive, l'analyse des conversations, etc. » (p.17). Elle s'applique à presque toute sorte de production verbale, c'est-à-dire aussi bien aux textes littéraires qu'aux textes non-littéraires. Il y aurait ainsi des « genres littéraires, objets de la poétique et [des] genres du discours ordinaire, objets des sciences de la communication et de l'analyse du discours » (Adam, 2011 : p.9).

Parmi ces genres, on distingue deux grands régimes : les genres conversationnels et les genres institués. Le genre conversationnel s'inscrit dans une interlocution verbale, aux dires de Maingueneau (2004 : p.81). Son domaine d'exercice est, certes, la conversation mais c'est une conversation au sens restreint et limité. Elle s'apparente à la façon dont sont organisés les échanges quotidiens. Le cadre de l'échange reste la rue, la famille, le marché… Ces espaces donnent lieu à des genres conversationnels aussi différents les uns que les autres.

Dans ce foisonnement, le discours ne cesse de prendre des « formes » nouvelles en fonction de la configuration de la société. C'est comme s'il se muait dans le temps et dans l'espace. De l'avis de Maingueneau (2014), il s'agit des nouvelles données sociales qui modifient les pratiques discursives, à l'exemple de l'évolution des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) qui a donné naissance à des « textes » qui s'inscrivent dans le prolongement de la notion de discours : les « tweets », les « commentaires » sur Facebook, les « mails », les « chats », les « textos », les « réactions » des internautes sur les sites, résultant de la « communication électronique » que Maingueneau (2014) regroupe autour du néologisme « postages » et Laurence Rosier (2008), « genres numériques » (p.133). L'évolution de la société contribue ainsi largement, dans une bonne mesure, à transformer l'espace discursif (extension du phénomène) en modifiant « la matérialité de ce qu'on entend par discours » (Maingueneau, 2014 : p.186).

©Tous droits réservés

A partir de ce constat, le discours buzzique qui nous intéresse n'est assurément qu'une des nombreuses manifestations de la « chose » discursive.

On peut sans craintes de se contredire soutenir, de ce fait, que le buzz langagier ou discours buzzique est aussi vieux que l'exercice de la parole vu qu'ils sont liés. La consubstantialité est certaine. On peut établir sur cette base le raisonnement suivant : à chaque époque, son buzz langagier ; à chaque société, son buzz langagier.

Mais l'incongruité réside dans l'effet du buzz lui-même et non dans son fait en tant qu'objet. Dans l'actualité, le buzz est toujours en buzz alors que la subtilité langagière qui le porte passe sous silence. Le buzz est pris pour ce qu'il est, c'est-à-dire en tant que buzz et non comme un fait de langue. Petit regard rétrospectif.

De fait, le buzz, quelles que soient ses variantes formelles ou définitionnelles est toujours envisagé sous le prisme du discours publicitaire, voire marketing. Dans cet élan, il s'appréhende comme une forte rumeur dont l'impact sur le consommateur est réel et automatisé. Chacun en bénéficie : les acteurs, les actants source, les actants cible. De même, lorsque l'effet est contraire et qu'il s'agit d'un bad buzz, selon la terminologie appropriée, chaque partie, à différente échelle, est éclaboussée selon son degré d'implication dans le buzz.

En tant que discours publicitaire, Séverine Equoy Hutin (2013) « s'intéresse au phénomène du « buzz » comme alternative au discours publicitaire traditionnel avec l'objectif de s'interroger sur les mutations et les frontières du discours publicitaire contemporain et sur sa co-construction par différents acteurs, notamment à l'heure du web social et participatif ». Sa conception du buzz s'oriente dans une optique de communication mettant en contact un mandataire et un bénéficiaire.

Elle n'est pas la seule à penser ainsi. Pour certains, à l'exemple de Idrissi Khadija et *al.* (2020), « le buzz désigne un événement avec une forte exposition médiatique immédiate sur un laps de temps très réduit, disparaissant aussi vite qu'il a été créé ». Le buzz est perçu ici sous une donnée marketing, voire commerciale qui permet de jauger l'impact d'un produit sur le consommateur.

Dans ce même élan du paradigme société-consommateur, Aurélien Lauf (2014) propose, au premier paragraphe de l"introduction de ses travaux de thèse, une approche du concept de "buzz" :

> *Le mot "buzz" sert en premier lieu à désigner quelque chose dont "tout le monde parle", en bien comme en mal, pendant une période donnée, généralement assez courte. Par extension, "buzz" désigne aussi la technique marketing visant à faire habilement du bruit autour d'un produit ou un message (politique par exemple). On parle alors de marketing viral (ou marketing de propagation).* (p.9)

Son choix définitionnel laisse voir sa vision du buzz en tant que discours commercial.

Dans l'ensemble des approches vues ici, le buzz est considéré comme un discours publicitaire, marketing. Au moins, un préalable lui est reconnu, celui de discours. « Marketing », « publicitaire » sont des termes qui s'inscrivent tous dans le domaine de la commercialisation d'un produit mettant en interaction un client et un producteur. Tout cela atteste que la dimension la mieux promue du buzz est son effet incitateur sur l'individu. Est occulté l'impact autotélique.

II-Discours buzzique : phénomène vivant et populaire

Considérant le développement précédent, un constat s'impose : Le buzz en tant que domaine de la parole est très peu encore exploité. Ce qui demeure c'est ce que les mots font aux hommes et non ce que les hommes font des mots. C'est tout l'emblème du contraste.

©Tous droits réservés

On peut vraisemblablement parler de buzz langagier ou de discours buzzique à partir du moment où le fragment verbal devient l'objet d'un culte et d'une célébration orale, écrite à caractère national, international ; d'où le concept de mots stars.

Pour nous, la définition du discours buzzique peut se concevoir comme tout propos, toute parole, qui fait effet de mode temporelle dans un paysage social assez défini, propre à une société linguistique. Ce qui fait le buzz en Europe ne le fait pas arithmétiquement en Afrique. L'inverse aussi est vrai d'un pays à un autre.

Pour une étude sur le buzz langagier, il faut bien commencer par des buzzs, pour montrer, ne serait-ce que l'actualité du phénomène même. Il est bien réel et vivant. Certains mots ont été à la Une et ne sont pas forcément contemporains, n'empêche qu'ils ont fait la pluie et le beau temps de la mode langagière. Ce sont les mots stars.

Ces mots stars existaient déjà dans l'expression usuelle ou ont été crées, inventés, selon le contexte, avant de prendre leur ascension buzzique qu'un fait, un événement, une personnalité, un inconnu, une conjecture sociale ne les propulse au sommet de la mode langagière.

Ex : « Je suis enjaillé » / « Y a fohi » / « C'est souahé » / « C'est gâté » / « Ça va teuh/tuer » / « Farot »

En contexte ivoirien, et même africain, comme des « mots stars », les substantifs ci-dessus ont connu la notoriété à un moment donné de leur parcours existentiel. Même si le recours à ces buzzs langagiers n'est plus trop d'actualité, leur existence au sein de la langue est vivante. Certains ont même acquis des lettres de noblesse par leur entrée dans le dictionnaire de la langue française, à l'exemple de : s'enjailler ; gaou/gawa.

Dans le paysage buzzique actuel ivoirien, les mots stars à l'honneur sont nombreux. Nous proposons un inventaire raisonné de quelques-uns qui sont en vogue actuellement : « Il a pris balle » ; « Tu as djô » ; « On peut faire ça ? » ; « Tu vas lire l'heure » ; « Maudia » ; « C'est arrivé là bas ? » ; « gbairai » ; « Adama » ; « Ewé », « Taper poto », « Dohi », etc. Seuls quelques-uns feront l'objet d'une analyse, à titre indicatif.

1-Maudia

Primitivement, il s'agit d'une expression injurieuse que l'on retrouve en usage dans le jargon des jeunes désœuvrés abidjanais. C'était une réplique « face threatening » lancée au cours de la joute oratoire. Face à une attitude jugée assez déraisonnable de la part de quelqu'un, le locuteur affirmait : « Tu es un maudit », expression devenue peu après « maudit-là ! ». Plus tard, elle a donné, à force de maniement, pour être plus frappante et plus allusive, la troncation « maudia » qui serait la contraction de « maudit » et de « là ». Il faut reconnaître que ce petit mot damné a connu un parcours de fortune. On entend ses dérivées « ton maudia », « vos maudia », « son maudia » en vogue, de nos jours. A défaut, ce terme précède une série de propos comme dans « maudia d'apprenti sorcière ».

Si les premières formulations connotaient avec l'outrage, l'invective, ce vocable a perdu sa première substance pour tomber dans le trivial. Il n'est plus proféré comme une menace à l'endroit de l'interlocuteur mais comme une formule vide entérinée rapidement par les mœurs. Ainsi, un humoriste peut dire à son auditoire : « vos maudia », sans que cela ne soulève le courroux de ce dernier. Un ami peut dire à son compère « maudia de maudia, on te cherchait. Tu étais où ? ». Mais le sens premier est toujours présent même si le second tend à le supplanter. Tout dépend des différents locuteurs et surtout de la relation qui les lie.

©Tous droits réservés

Par exemple, un individu mécontent de la manœuvre imprudente d'un conducteur à son égard peut lui rétorquer : « maudia de chauffeur ». Dans ce cas précis, l'idiome « maudia » laisse saisir l'exaspération traduite à travers son emploi.

2-On peut faire ça ?

Il suffit de taper sur youtube « la poupée du Togo » et l'on a accès à une pluralité de vidéos Tik Tok. En une poignée de secondes, une jeune fille faisant partie de la grande loge des influenceuses africaines se livre à un bref commentaire de l'actualité, soit à une boutade amoureuse, soit à une observation désobligeante des rapports humains, etc. Les thèmes sont variés et indéfinis. Dans la majeure partie des cas, cette influenceuse aux origines camerounaises termine sa verve quotidienne par un conseil ou une recommandation précédée de la petite interrogative à l'égard de ses viewers ou followers : « On peut faire ça ? ». Cette question qui vise à faire faire au public un travail de rétrospection morale s'est vite fertilisée dans le commerce verbal. Le principe est simple, voire facile. L'influenceuse expose un fait ou des événements et les soumet au bon sens de la raison humaine.

« On peut faire ça ? », telle que la laisse appréhender cette dernière, s'inscrit dans un souci d'interpellation, de conscientisation de l'interlocuteur. A la longue, cet énoncé est devenu une question rhétorique. Son énonciation seule suffit à montrer que celui à qui cette demande est formulée est suspecté de faire un mauvais usage de sa conscience morale dans la circonstance qui préside à son énonciation. Si la modalité interrogative, sur la base de la tonalité dans laquelle elle est formulée, est inhérente à la naissance de cette expression, la version buzzique du langage lui a concédé une autre modalité. Le locuteur alterne désormais entre la modalité interrogative et la modalité exclamative. La formule ne sert plus seulement à rendre compte du défaut, de l'absence d'un jugement raisonnable de la part de l'interlocuteur mais elle laisse entendre aussi la surprise du locuteur. Dans les deux cas, « on peut faire ça ? » est typique d'une attitude jugée inconcevable pour le locuteur.

Un travailleur attendant son salaire mensuel qui tarde laisse à l'endroit de ses collègues mécontents comme lui : « On peut faire ça ? ». Même si le directeur qui est censé faire le paiement n'a pas écho de cette adresse qui le concerne, néanmoins elle laisse percevoir l'incompréhension, l'indignation des employés face à l'appointement qui tarde à se faire. De même, une mère peut lâcher à sa fille, sous une note de plaisanterie, « on peut faire ça à sa maman ? » si cette dernière lui oppose un refus d'obtempérer.

3-Adama

Cette autre formule langagière tirerait son essence d'une courte vidéo de quelques minutes aux allures d'un Tik Tok. Dans cet élément amateurement filmé, deux personnages sont en situation de communication sur un espace qui laisse voir un zoo en arrière plan. C'est dans ce décor faunique qu'une jeune fille, s'adressant à un garçonnet, l'apostrophe en ces termes : « Adama regarde une panthère ». A priori, l'injonction de la jeune fille ne laisse rien présager et une telle affirmation ne saurait connaître meilleure fortune auprès des usagers du paysage linguistique ivoirien. Mais, en considérant la réalité filmée, le téléspectateur découvre, ahuri, l'imposture de la jeune fille à l'endroit du petit garçon. L'animal qu'elle tient pour « panthère » aux yeux de l'enfant est, en réalité, une girafe. C'est loin d'être un mensonginet. Même si la girafe partage avec la panthère des taches noires sur son pelage, le défaut de taille de cette dernière suffit à ne pas la prendre pour une girafe caractérisée par son cou très allongé.

Si la jeune visiteuse du zoo peut abuser de l'esprit de Adama à cause de son ignorance fertile, donnant d'elle l'image d'un sachant aux yeux du gamin, ce n'est pas le cas pour les téléspectateurs dont certains découvrent rapidement sa supercherie et son ignorance. Les circonstances d'émission

©Tous droits réservés

de cette contre-vérité donnent de croire que le nominatif « Adama », elliptique de « Adama regarde une panthère », est l'écart symptomatique entre la forfanterie et la vérité, d'où l'idée de surprise, d'ahurissement qui se dégage d'elle-même.

Très vite « Adama », nom propre de personne, va devenir le symbole de l'infortune, de la stupeur, de l'effarement, de la fascination, voire de l'émerveillement. Désormais, face à une situation où un interlocuteur se trouve en proie à l'ébahissement, il s'écrie aussitôt : « Adama ! ».

4-Taper poto

Ces deux termes, tels qu'ils se donnent de voir dans les communications sur les réseaux sociaux (whatsapp, facebook, twitter…) et dans la presse écrite, composés d'un verbe à l'infinitif « taper » et d'un syntagme argotique « poto », tireraient leur influence d'une émission télévisée ivoirienne de la chaine A+IVOIRE[55]. Le titre de l'émission est « Défends tes 50000 frs CFA ». C'est une sorte de téléréalité ou des candidats volontaires participent à un quiz de cinq questions dont la réponse exacte à l'une d'entre elles équivaut à 10.000 frs CFA. Si le candidat est plébiscité pour ses réponses exactes, il est, en retour, remercier par une tournure un peu amusante, presqu'enfantine de l'animateur, en l'occurrence Adama Dahico : « il a tapé poto ».

Selon le contexte de formulation de l'expression, le duo syntagmatique « taper poto » correspond à : l'échec, l'insuccès, la déconvenue, l'envers, la défaite, la débâcle. Il résume ainsi un fiasco total. Assurément, cette locution verbale fait allusion au monde footballistique où le tir du joueur ne score pas les filets du gardien mais est arrêté par l'un des poteaux. Selon cette métaphore ludique, l'orthographe correcte de la locution verbale « taper poto » devrait être « taper poteau ». Ce qui, à l'origine, signifie un but raté de justesse, est devenu, vulgarisé par les ondes télévisées, un exutoire langagier ivoirien désignant prosaïquement un but, un objectif non atteint. Par exemple, l'insuccès d'un jeune homme au cours d'une opération de séduction auprès d'une fille l'expose au sarcasme de ses amis à travers le tour de phrase « il taper poto ».

A l'issue de ce petit inventaire de mots stars ivoiriens, il est possible d'opérer une certaine classification entre ces derniers, en deux volumes. D'un côté, ceux qui sont gratifiants pour le locuteur et, de l'autre, ceux qui ternissent la face de l'interlocuteur.

III-Le pouls névralgique du discours buzzique

Si le discours buzzique perdure dans le temps et surpasse les limites géographiques humaines, c'est parce qu'il présente quelques caractéristiques propres à lui-même. Nous en donnerons seulement deux, comme annoncé en début de cette analyse.

1-L'extravagance verbale

Le maniement de la langue française est un exercice laborieux pour ses usagers car la maîtrise des tournures appropriées, du mot exact, des accords délicats, de la régularité ou l'irrégularité de la conjugaison avec la concordance des temps ne sont pas souples. Un défaut de prononciation, un lapsus, un oubli expose le locuteur à la raillerie de son public. Ce que le public retiendra n'est plus l'adresse en elle-même mais la « belle » faute. Elle vaut toute une aura de mauvaise audience remettant en cause bien de fois le parcours scolaire et universitaire de l'usager de la langue.

Certaines personnalités ivoiriennes ont expérimenté cette mauvaise presse auprès du public. C'est le cas de l'ex-ministre de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, ex-ministre des affaires étrangères, Kandia Camara, aujourd'hui Présidente du Sénat ivoirien. A chacune de ses

[55] https://www.aplusivoire.ci, Consulté le 29/05/2025

©Tous droits réservés

maladresses verbales, les journaux[56] se pressaient d'écrire à la Une de leurs publications : « Kandia a encore frappé » ou « la ministre a encore frappé ». Pour une ministre en charge de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, l'image qu'elle donne de saisir d'elle est on ne peut plus discréditant de l'institution qu'elle dirige, voire de la qualité expresionnelle des dirigeants ivoiriens.

Dans les faits, la ministre écrit, après une audience à son cabinet : « Le mercredi 19 mais, j'ai reçu l'Ambassadeur de Palestine en Côte d'Ivoire, Abdel Karim EWaida… ». Le journaliste reproche au ministre son inattention d'homophonie en rapport avec le « mais ». La ministre qui aurait dû écrire « mai » a préféré « mais ». Ce cas d'homophone non homographe atteste que les deux termes ne relèvent pas de la même classe grammaticale. Le journaliste a regretté la confusion que la ministre fait entre la conjonction de coordination « mais » et le nom commun « mai », mois calendaire, suscitant par ce fait un tutoiement grisonnant, à son égard : « Tu es vraiment dyslexique ». Tout ce procès, pour un « s » de trop.

Pour autant, tous les usagers de la langue française pris en flagrant délit de maniement ne sont pas soumis aux mêmes critiques acerbes. Certaines fautes sont « nobles » et portent haut l'auteur de l'imprudence langagière. Le défaut de maestria est plutôt porté aux nues. Ce qui devait être l'objet d'une vindicte populaire pour l'usager de la langue produit une réception paradoxale car c'est l'auréolement total qui accueille le « héros » de la déviance par rapport à la norme langagière.

Dans la société ivoirienne, un citoyen ordinaire a expérimenté cette ascension improbable. Il s'agit de « Ménékré ». Ce vieil homme, visiblement analphabète, qui se présente comme un vendeur de médicaments traditionnels, au micro du journaliste John Jay, va étaler, dans son échange avec ce dernier, les tares de son orthophonie, voire de son orthographie, autour des mots suivants : « nuscurité », « promier ». Respectivement, il faut entendre « obscurité », « premier ». Mais l'entorse phonétique, orthographique a valu au vieil homme une notoriété opportuniste. Au lieu du scandale comme ce fut le cas de la ministre, c'est l'adulation qu'il a obtenue. Dès lors, volontairement, des usagers avertis de la langue française préféraient faire recours à cette maladresse verbale qui avait plus de résonance sémantique que la forme correcte.

On peut voir là un penchant pour la licence langagière. L'usage buzzique de ces deux vocables a annulé l'effet ridicule de l'erratum et les a inscrits au patrimoine de la gloire, selon la logique du buzz. Il a ouvert une brèche dans le sillon de la langue française que tout locuteur peut désormais utiliser sans craintes de représailles des puristes langagiers.

A partir de ces deux exemples de violation des règles d'usage, le sort connu par les « mots fautifs » est différent au sein du même public linguistique. Le premier cas, celui de la ministre, vaut un péché impardonnable tandis que le second, celui du vieil commerçant, est reçu comme une peccadille, une exonération à la limite. Avec le recul qu'offre la relecture, la ministre aurait pu apercevoir cette incartade, qui plus est dispose d'un cabinet ministériel. A l'inverse, le vieil homme se retrouve dans un cas d'expression orale, situation de communication où le locuteur a peu de recul pour se relire et s'entendre. Le discours est vif, à chaud et les lapsi sont choses courantes, à l'oral.

La versatilité des usagers de la langue française eu égard à l'écart de langage par rapport à la norme s'explique par l'aspect ludique et libertin qui décomplexifient les utilisateurs et annulent l'effet non valorisant du mauvais usage de la langue. Désormais, ces « mots fautifs » du vieil homme, devenus des mots stars, constituent une brèche pour les usagers de la langue qui peuvent recourir à ce passage clouté sans ambages et honte. Le discours buzzique outrepasse les contraintes langagières.

[56] https://www.ivoirebusiness.net/articles/scandale-kandia-camara-encore-frappe-le-mercredi-09-mais-jai-recu, Consulté le 29/05/2025

©Tous droits réservés

2- Représentation de posture langagière

Le langage buzzique est le terreau de la stéréotypie. Une approche objective de l'origine des stéréotypes ne devrait pas faire l'économie de cette perspective enrichissante du langage. Mais une véritable étude étiologique devrait tenir compte du phénomène langagier des mots stars en tant qu'ils sont pourvoyeurs de sens mécaniques, de significations standardisées. Ruth Amossy et Anne Herschberg Pierrot (2021), par exemple, font allusion aux mots stars, dans leur analyse sur les stéréotypes qu'ils définissent comme : « des locutions et des expressions figées ». Il est clair, à ce stade, que le discours buzzique charrie une culture, une vision.

Avec les mots stars, la posture langagière devient rapidement une posture sociale. Le discours buzzique rend compte d'une attitude verbale, une fois évoqué. On se reconnait volontiers et on s'identifie à ce fait de langue comme une parole stéréotypée dont l'effet est (re)connu de tous. Le buzz langagier fonctionne comme une claque, une réponse appropriée face à une situation précise, face à un comportement social, face à une mentalité. Faire usage d'un mot star n'est donc pas vain, ni fortuit. C'est un choix conscient et volontaire de mode d'expression dont l'effet dans une situation de communication fait effet. C'est d'ailleurs pour son impact tacite sur l'interlocuteur qu'il est choisi.

Dans le champ politique ivoirien, on a pu constater cet emprunt de mots stars dans les discours. Certains politiciens, dans leur discours, l'utilisent pour en faire un slogan de campagne ou un cri de ralliement. Pour ces derniers dont l'objectif est d'accroître leur cote populaire auprès des citoyens, toutes les subtilités langagières sont utiles pourvu qu'elles soient opérantes auprès de l'auditoire. On a pu entendre Alassane Ouattara, président de la république de Côte d'Ivoire, s'exprimer en ces termes au cours d'une allocution : « Je suis enjaillé ». Pour un politicien, cette petite phrase construite autour du verbe « enjaillé » relève assurément d'une stratégie argumentative. Il s'agit de la captation. Pour mieux gagner son auditoire, il fait usage d'un langage susceptible de communiquer afin de toucher toutes les couches sociales, même les plus déclassées.

Le mot star ici est « enjaillé » même s'il a perdu aujourd'hui un peu de son aura. Mais, au moment du procès, il avait de la cote, d'où son emploi. En l'insérant dans son discours, Alassane Ouattara laisse comprendre qu'il s'identifie au citoyen ordinaire. Il entend afficher ou créer cette proximité avec son auditoire afin de mieux communier avec lui. Il fait donc preuve de condescendance. D'après le Dictionnaire Robert, « s'enjailler » signifie « s'amuser, faire la fête ». Mais déjà, certaines études spécialisées sur le nouchi tel le Petit recueil d'ivoirismes le définissaient en ces mots : « prendre plaisir à quelque chose, aimer quelque chose » (Bohui, 2015 : 60). Le président, en affichant sa prédilection pour le sens que promeuvent les mots stars au détriment du terme approprié à la circonstance (ici « content »), laisse paraître ouvertement sa posture sociale : un homme ordinaire, un homme accessible, un homme du peuple. Politicien habile, il veut marquer sa présence par le recours à ce mot star dans le paysage langagier ivoirien pour montrer qu'il est là, qu'il n'est pas ignorant, qu'il comprend le langage des jeunes de la rue puisque ce terme d'origine nouchi est leur création.

C'est aussi une façon d'être à la mode. Tout le monde s'y met car être à la mode c'est exister.

Définir et décrire les contours d'une notion encore instable est épineux. En tant qu'objet d'étude à déterminer véritablement, le buzz langagier ou le discours buzzique nécessite encore des fondamentaux scientifiques. L'un des premiers obstacles que levait l'appréhension de ce fait de langue était sa désignation. Quel qualificatif forgé autour du mot « buzz » vu en tant que discours et dont le Dictionnaire (Robert) de la langue française qui fait foi concernant la terminologie n'offre autre possibilité que le substantif « buzz » et le verbe qui en découle, c'est-à-dire « buzzer » ? Entre « discours buzziaque », « discours buzzial », « discours buzzile » et « discours buzzique », l'on s'est

©Tous droits réservés

retrouvé face au dilemme du parfumeur qui découvre une nouvelle fragrance mais ne sait comment l'identifier. La préférence arbitraire l'a emporté.

Autre fait. Les mots stars qui sont la manifestation de ce type de discours posent des difficultés à délimiter. Ces derniers aux origines généralement douteuses et à l'étymologie bâtarde, dans bien des cas, nous enjoignent de ne pas attribuer leur paternité à une catégorie sociale (pré)déterminée.

Face à toutes ces questions sérieuses que soulève cet effort didactique, nous avons à travers cet article tenté d'explorer furtivement cet univers du langage non encore circonscrit.

Ce que nous avons voulu (dé)montrer peut s'esquisser ainsi en deux mots : qu'est ce qui explique le fait que certains mots atteignent « la cime des degrés anagogiques »[57] à un moment donné de leur élocution dans un espace linguistique au point d'être l'objet d'un culte verbal ?

Pour cela, il fallait d'abord procéder à l'éclairage assuré d'un parler qui perdure dans les habitudes discursives humaines. Phénomène langagier à la fois vivace et subtile, il fallait au-delà de son caractère universel, le circonscrire dans un espace social précis afin de mieux saisir sa vivacité. Cette seconde étape du travail a permis de dresser une liste aléatoire de quelques mots stars qui rendent comptent de son dynamisme au sein de la société ivoirienne. A travers ce cas d'école linguistique, l'on a pu, enfin, aboutir à deux implications majeures du discours buzzique. De toute évidence, il est fort raisonnable que les possibilités de productivités sémantiques du discours buzzique transcendent les deux potentialités abordées ici.

BIBLIOGRAPHIE

-Adam Jean Michel, Les textes : types et prototypes, Armand Colin, Paris, 2011

-Amossy Ruth et Anne Herschberg Pierrot, « Chapitre 4. Linguistique, rhétorique et analyses du discours », *In* Stéréotypes et clichés Langue, discours, société, Amossy Ruth, Herschberg Pierrot Anne (dir (s)), Armand Colin, 2021, pp.103-140 https://www.cairn.info/stereotypes-et-cliches--9782200631727.htm

-Bohui Djédjé Hilaire, Petit recueil d'ivoirismes, Le Graal édition, Abidjan, 2015

-Equoy Hutin Séverine, « Faire et laisser faire le buzz … Dépublicitarisation, frontières et mutation du discours publicitaire sur le net », Semen [En ligne], 36 | 2013, mis en ligne le 22 avril 2015, URL : http://journals.openedition.org/semen/9665 ; DOI : https://doi.org/10.4000/semen.9665

-Idrissi Khadija, et *al.,* 2020, « Le buzz marketing : Mise en place et impact sur l'entreprise et sur la décision d'achat du consommateur », Revue Internationale des Sciences de Gestion. 2, 4 (Aug. 2020)

-Jamet Dominique, I have a dream, ces discours qui ont changé le monde, L'archipel, France, 2008

-Lauf Aurélien, « Propagation du buzz sur Internet Identification, analyse, modélisation et représentation dans un contexte de veille », https://theses.hal.science/tel-01126913,

-Maingueneau Dominique, Discours et analyse du discours. Introduction, Armand Colin, Paris, 2014

-Maingueneau Dominique, Le discours littéraire, Paratopie et scène d'énonciation, Armand Colin, Paris, 2004

[57] Formule chère à Feu Pr. Bernard Zadi Zaourou, dans l'élaboration de sa poétique de la symbolisation. Elle exprimait le plus haut niveau de sublimation du langage poétique africain en tant que troisième degré de symbolisation.

©Tous droits réservés

-Maingueneau Dominique, « Que cherchent les analystes du discours ? », Argumentation et analyse du discours (en ligne), 9, 2012, p.17, mis en ligne le 26 Septembre 2012, URL : http://aad.revues.org/1354
-Oswald Ducrot, Les mots du discours, Les éditions de minuit, France, 1980
-Rosier Laurence, Le discours rapporté en français, Ed. Ophrys, Paris, 2008

©Tous droits réservés